

COMMUNE D'AGOS-VIDALOS

Séance du 29 août 2024

Membres en exercice : 11	Le Conseil Municipal de cette commune convoqué le 1 ^{er} août 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc ABBADIE, le Maire.
Présents : 8	
Excusé : 1	
Excusés Représentés : 2	
Votants : 10	Présents : Jean-Marc ABBADIE, Yves ASELMAYER, Patrick BATTISTON, Jean-Luc DUMAS, Marie-Sylvie LATAPIE, Yves MAYSTRE, Alain MOYNET, Didier VERGÉ. Excusés, Représentés : Eric BOYER procuration à Jean-Marc ABBADIE Nathalie ESTEREZ procuration à Marie-Sylvie LATAPIE Excusé : Dorian GALCÉRA Secrétaire de séance : Marie-Sylvie LATAPIE

Le Maire ouvre la séance à 18h30.

Marie-Sylvie LATAPIE est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le dernier procès-verbal, lequel est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

- * Protocole transactionnel - dossier Borges,
- * Enquête publique - SHEM,
- * Dossier Smacl - Wortex,
- * AGEDI,
- * Schéma directeur de l'eau potable,
- * CLIC,
- * SDIS,
- * Demande de subvention exceptionnelle,
- * Délibération modificative 2024-001 - BP Eau et Assainissement,
- * Jumelage avec le village d'Angues (Aragon),
- * Horaires du personnel de la Commune,
- * Point location appartements communaux,
- * Dossier Permis d'Aménager
- * Départ de M. le Curé,
- * Questions diverses.

1 – Protocole transactionnel - dossier BORGES

Suite à la réunion de conciliation qui s'est tenue en présence des conseils des deux parties et après lecture du document stipulant que les époux BORGES et la Commune d'AGOS-VIDALOS conviennent de régler définitivement et transactionnellement le litige relatif, d'une part, aux limites de propriété des parcelles B886, B902 (fonds BORGES) et A135 (fonds communal), et, d'autre part, aux travaux d'accès et de construction de la résidence principale des époux BORGES sur les parcelles B886 et B902 sises à AGOS-VIDALOS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la proposition.

2 – Enquête publique - SHEM

Monsieur le Maire donne lecture du document concernant la position du Conseil Municipal pour les travaux de curage et de continuité écologique de la centrale.

Compte tenu de la bonne exploitation de cette centrale pendant les 33 ans écoulés, de l'impact financier (26 000 €/an) de cet aménagement pour notre commune, de l'impact sur l'emploi local, de l'intérêt écologique des travaux envisagés, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, est favorable aux travaux de curage proposés par les établissements Beguerie, filiale de la SHEM.

3 – Dossier MAIF - SMACL

La Société WORTEX est venue sur site pour l'implantation des capteurs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la proposition.

4 – Information d'AGEDI

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu d'AGEDI confirmant la résiliation de la mutualisation du Service de DPO (Délégué à la Protection des Données).

Le Conseil Municipal donne son accord à M. le Maire pour demander l'avis auprès de l'ADAC et du Centre de Gestion.

5 – Schéma directeur de l'eau potable

Monsieur le maire informe le Conseil que le bureau d'études PRIMA a présenté le rapport (1ere tranche).

Un courrier a été adressé au Maire d'Ayzac-Ost, à la Présidente du SIAEP, au Président de la CCPVG et au Sous-Préfet.

Accord unanime du Conseil Municipal.

6 – Demande des Fédération des Foyers Ruraux 31/65

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de M. Xavier Martial, animateur informatique demandant le prêt de salle afin de dispenser les ateliers informatiques à destination des séniors, tous les vendredis.

Accord unanime du Conseil Municipal.

7 – SDIS

M. le Maire donne lecture du dossier de déclaration d'une opération de brûlage dirigé.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve et mandate le Maire pour signer la convention.

8 – Demande de subvention exceptionnelle – projet sportif

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Florence Abbadie, entraîneuse au sein de l'association Pole Dance 65, sollicitant une subvention pour le championnat du monde.

Le Conseil Municipal avec l'abstention du vote du Maire, approuve la demande et mandate le Maire pour verser 100 Euros à l'association Pole Dance 65.

Une note de remerciement a été reçue de la part de M. Edgard Dumas pour l'aide reçue de la Commune pour son championnat du monde de skyrunning.

Nous le félicitons, à notre tour, de son titre de champion du monde.

9 – Délibération modificative 2024-001 - BP Eau et Assainissement

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
011 - 6371	Redevance versée aux agences de l'eau	- 2 116.00	
014 - 701259	Reversement – redevance A.E.	2 116.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

10 – Jumelage avec le village d'Angues en Aragon

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu du Conseil Municipal d'Angues pour leur rendre visite.

La date retenue est le 27 octobre 2024.

Une réunion sera organisée avec les associations du village (Foyer rural, chasse, pêche, lecture, marche, aquarelle, photo..).

11 – Horaires de travail du personnel de la Commune

Monsieur le Maire donne lecture des horaires de travail de Nathalie Igau et de Philippe Galau qu'il convient de mettre à jour.

12 – Point location appartements communaux

Monsieur le Maire fait le point des dossiers en cours des locataires.

La situation des arriérés s'arrange.

13 – Dossier du Permis d'Aménager

Pas d'information nouvelle, le dossier est ouvert jusqu'à fin septembre 2024.

14 – Départ de Père Gustave du presbytère

A la demande de l'ensemble paroissial, un accord a été donné pour qu'il utilise le presbytère jusqu'à la fin de l'année 2024 en assumant les charges d'eau, électricité et gaz.

Le vendredi 31 août, l'état des lieux sera fait avec père Gustave.

Le père Dominique Aubian, nouveau prêtre de la paroisse, informera le Conseil de la décision de l'Ensemble Paroissial.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition.

QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'installation d'un troupeau de chèvres et fabrication de fromage.
- Défibrillateur – M. Jean-Luc Dumas regarde pour l'installer au passage couvert vers l'école.
- Retour prêt matériel – Le Maire a contacté M. Florian Galau pour retourner le rotofil.
- Préparation terrain de pétanque – Suite au travail de José, un panneau sera apposé afin de respecter le boulodrome.
- Point travaux :
 - Enfouissement du réseau électrique – Chemin du Labaï,
 - Début du renforcement du réseau électrique – chemin de Catibère.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h30.

Liste des délibérations du conseil municipal du 29 août 2024

DE 2024 21 – Protocole transactionnel - dossier BORGES

DE 2024 22 – Enquête publique pour des travaux de curage et de continuité écologique de la centrale d'Agos-Vidalos

DE 2024 23 – Demande de subvention exceptionnelle – projet sportif

DE 2024 24 – Délibération modificative 2024-001 - BP Eau et Assainissement

DE 2024 25– Jumelage avec le village d'Angues en Aragon

DE 2024 26 – Atelier informatique - Demande des Fédération des Foyers Ruraux 31/65

DE 2024 27 – Départ de Père Gustave du presbytère

Nom	Fonction	Signature
ABBADIE Jean-Marc	Maire	
LATAPIE Marie-Sylvie	Conseillère municipale Secrétaire de séance	